



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 5 novembre 2018 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Mario Cardin, conseiller
Myriam Cournoyer, conseillère
Guy Lambert, conseiller
Luc Latraverse, conseiller
Pierre Pontbriand, conseiller

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Est absent :

Roger Soulières, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Neuf (9) personnes assistent à la séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-11-18

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des délibérations précédentes
 - a) séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018
- 4- Correspondance pour décision
 - a) Centre d'action bénévoles du Bas-Richelieu inc., Guignolée 2018, demande d'autorisation
 - b) 8^e édition de la Course de la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel
 - c) Demande d'acquisition d'une parcelle de terrain pour régulation
 - d) Invitation Gala excellence agricole 2018
 - e) Mme Lucie Daneau, demande d'autorisation pour installation d'un quai sur une propriété municipale
 - f) Chambre de commerce de Sorel-Tracy, offre d'adhésion 2019
- 5- Correspondance aux archives
- 6- Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement
- 7- Comités municipaux
 - a) Comité consultatif d'urbanisme
 - i) Dépôt du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2018
- 8- Calendrier des séances du conseil pour 2019
- 9- Élection partielle district n^o 6, 2018
 - a) Dépôt du rapport du président d'élection
 - b) Dépôt des formulaires DGE-1038, liste des donateurs et rapport de dépenses électorales



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

- 10- Renouvellement d'adhésion à l'UMQ
- 11- Régie d'assainissement des eaux Richelieu-St-Laurent (R.A.E.S.L.) adoption des prévisions budgétaires 2019
- 12- Bilan nautique de la SQ saison 2018
- 13- Contrôle animalier sur le territoire de la municipalité
 - a) Entente annuelle de service
- 14- Travaux de renouvellement des infrastructures relatifs à l'aqueduc, à la collecte des eaux usées et pluviale sur les rues Milette, Marianne, Ringuette et Bussières
 - a) Décompte n° 4 et réception définitive des travaux d'infrastructures
- 15- Règlement n° 529-2018 concernant la délégation de pouvoir et le contrôle et de suivi budgétaires
 - a) Avis de motion pour présenter le règlement n° 529-2018 concernant la délégation de pouvoir et le contrôle et de suivi budgétaires
 - b) Dépôt du projet de règlement n° 529-2018 concernant la délégation de pouvoir et le contrôle et de suivi budgétaires
- 16- Règlement n° 530-2018 modifiant les dispositions relatives aux droits acquis du règlement de zonage n° 436-2009
 - a) Avis de motion règlement n° 530-2018 modifiant les dispositions relatives aux droits acquis du règlement de zonage n° 436-2009
 - ~~b) Adoption du premier projet de règlement n° 530-2018 modifiant les dispositions relatives aux droits acquis du règlement de zonage n° 436-2009~~
- 17- Activité fête de la pêche 2019
- 18- Demande d'un don ou d'une commandite
- 19- Informations diverses
- 20- Autres affaires
- 21- Questions du public
- 22- Levée de la séance

ADOPTÉE

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-11-18

-séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018

Il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2018 tel que présenté.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE POUR DÉCISION

03-11-18

-Centre d'action bénévoles du Bas-Richelieu inc., Guignolée 2018, demande d'autorisation

Considérant la tenue de la Guignolée, le dimanche 2 décembre prochain à Sainte-Anne-de-Sorel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

d'autoriser les bénévoles à effectuer du porte-à-porte pour amasser des denrées et de l'argent, et d'autoriser également l'installation de deux affiches aux entrées de la municipalité.

ADOPTÉE

04-11-18

-8^e édition de la Course de la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel

Considérant la demande de la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel pour la tenue d'une course à pied dans les rues de Sainte-Anne-de-Sorel le 8 septembre 2019; considérant que la tenue d'une telle activité sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel nécessite une autorisation du Conseil municipal; considérant que la collaboration de la Sûreté du Québec sera nécessaire afin d'assurer le bon ordre de l'activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la collecte de fonds via une course à pied dont le circuit empruntera les rues de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel. Également résolu que la municipalité puisse offrir l'assistance de l'agent municipal mais ne pourra pas fournir d'équipement de signalisation.

ADOPTÉE

05-11-18

-Demande d'acquisition d'une parcelle de terrain pour régulation

Considérant la demande de monsieur Pierre Godin propriétaire du 3119 chemin du Chenal-du-Moine pour l'acquisition d'une lisière de terrain d'une largeur d'un (1) mètre sur la le lot 4 800 776 appartenant à la municipalité; considérant que le bâtiment principal sis au 3119 chemin du Chenal-du-Moine n'est pas conforme quant à sa marge latérale; considérant que la vente d'une lisière d'un (1) mètre de terrain corrigerait la problématique relative à la marge latérale; considérant que la haie actuellement mitoyenne deviendrait la propriété unique de monsieur Godin qui en assurera l'entretien futur; considérant que la superficie visée par la demande est d'environ 22,80 m²; considérant que le prix de vente sera établi au prorata de la valeur actuelle du lot 4 800 776; considérant que selon le rôle d'évaluation actuellement en vigueur le lot 4 800 776 d'une superficie totale de 509.1 m² est évalué à 34 800 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la subdivision du lot n° 4 800 776 du cadastre du Québec afin d'extraire un lot d'environ 22,80 m² voisin du lot n° 4 800 775 et de vendre le nouveau lot créé au prix de 1 560,00 \$ à monsieur Pierre Godin propriétaire du lot voisin. Également résolu d'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité l'acte notarié intervenu entre les parties devant le notaire choisi par monsieur Godin. Il est entendu que tous les frais engendrés par la subdivision ainsi que les frais de notariat seront à la charge de Monsieur Godin.

ADOPTÉE

06-11-18

-Invitation Gala excellence agricole 2018

Considérant l'invitation à participer au prochain Gala de l'excellence agricole Montérégie-Est qui se tiendra le samedi 24 novembre prochain à St-Hyacinthe;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

07-11-18

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

-M^{me} Lucie Daneau, demande d'autorisation pour installation d'un quai sur une propriété municipale

Considérant la réception d'une demande d'autorisation pour l'installation d'un quai attenant au lot n^o 4 800 776 du cadastre du Québec appartenant à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Cardin, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le directeur général de vérifier l'ensemble des responsabilités municipales associées à cette demande afin de prendre une décision éclairée ultérieurement.

ADOPTÉE

08-11-18

-Chambre de commerce de Sorel-Tracy, offre d'adhésion 2019

Considérant l'invitation du président de la *Chambre de commerce et d'industries de Sorel-Tracy* à adhérer au sein de l'organisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite.

ADOPTÉE

09-11-18

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

Il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives.

ADOPTÉE

10-11-18

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Considérant le dépôt par le secrétaire-trésorier du rapport des dépenses autorisées, soit par le Conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation de pouvoir de dépenser n^o 491-2014; considérant que le Conseil, pour appliquer une saine gestion et un suivi adéquat des finances, s'est assuré que les crédits budgétaires étaient disponibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents

-de ratifier les paiements déjà effectués en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une résolution de ce Conseil soit: un montant de 46 704,19 \$ en salaires, contributions de l'employeur et autres déductions à la source pour le mois d'octobre 2018 ainsi qu'un déboursé de 28 000,23 \$ pour la période comprise entre le 2 octobre et le 5 novembre 2018;

-et d'autoriser l'émission des chèques pour le paiement des comptes à payer pour la période du 2 octobre au 5 novembre 2018 pour un montant de 205 355,14 \$.

ADOPTÉE

COMITÉS MUNICIPAUX

11-11-18

-Comité consultatif d'urbanisme

-Dépôt du procès-verbal de la séance du 30 octobre 2018



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Le conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 30 octobre 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal.

ADOPTÉE

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2019

12-11-18

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2019, qui débuteront à 19 h 30 le :

lundi le 14 janvier	lundi le 4 février
lundi le 4 mars	lundi le 1 ^{er} avril
lundi le 6 mai	lundi le 3 juin
mardi le 2 juillet	lundi le 26 août
lundi le 9 septembre	lundi le 7 octobre
lundi le 4 novembre	lundi le 2 décembre

qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

ÉLECTION PARTIELLE DISTRICT N° 6, 2018

-Dépôt du rapport du président d'élection

Le directeur général informe que suite à la fin de la période des mises en candidatures, une seule candidature a été déposée. Monsieur Mario Cardin a donc été proclamé élu le 12 octobre 2018 ce qui a mis fin aux procédures devant mener à un scrutin le 11 novembre prochain.

13-11-18

-Dépôt des formulaires DGE-1038, liste des donateurs et rapport de dépenses électorales

Considérant la tenue d'une élection partielle au district n° 6 le 11 novembre 2018; considérant que les personnes ayant posé leur candidature lors de cette élection avaient l'obligation de produire et de transmettre au directeur général et secrétaire-trésorier le *Rapport portant sur la liste des personnes ayant versé un ou plusieurs dons en argent dont le total est de 100 \$ ou plus* (formulaire DGE-1038); considérant que, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la section deux du formulaire DGE-1038 remis par le seul candidat :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt de la section du formulaire DGE-1038 du candidat élu sans opposition concernant la divulgation des dons.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

No de résolution
ou annotation

14-11-18

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'UMQ

Considérant l'offre d'adhésion à l'UMQ pour l'année 2019; considérant que l'*Union des municipalités du Québec* a pour but de défendre les intérêts des municipalités auprès des différents gouvernements, sociétés et organismes; considérant que l'Union des municipalités du Québec offre différents services aux municipalités membres, dont certains sont exclusifs à l'*Union des municipalités du Québec*; considérant qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité d'être membre de cette union municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion, pour l'année 2019, à l'*Union des municipalités du Québec* pour une somme 1 359,75 \$ plus taxes, mais de ne pas recourir aux services du Carrefour du capital humain.

ADOPTÉE

15-11-18

RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX RICHELIEU/SAINT-LAURENT (R.A.E.S.L.) ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2019 de la *Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent* totalisant 1 215 000 \$ et établissant notre quote-part 2019 à 82 331 \$.

ADOPTÉE

16-11-18

BILAN NAUTIQUE DE LA SQ SAISON 2018

Considérant que depuis plusieurs années, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel réclame une augmentation substantielle de la présence des policiers de la Sûreté du Québec sur nos cours d'eau; considérant que le bilan nautique de la Sûreté du Québec de l'été 2018 mentionne que la SQ a libéré deux (2) policiers à plein temps pour patrouiller les plans d'eau sous juridiction du centre de service de Pierre-De Saurel; considérant que la présence policière a été améliorée l'été dernier à toutes les fins de semaine à l'exception de deux; considérant les résultats positifs de la tenue de la première opération d'envergure du 1^{er} septembre 2018 pour la rencontre estivale de la baie de l'île de Grâce, où étaient déployés huit (8) embarcations de la Sûreté du Québec, une embarcation de la GRC, un poste de commandement mobile et la présence d'un hélicoptère; considérant la présence importante et croissante du nombre d'embarcations de toutes catégories sur nos plans d'eau; considérant l'importance d'assurer la sécurité des utilisateurs de nos plans d'eau; considérant la très grande superficie du territoire à patrouiller;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Latraverse, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remercier le lieutenant Mario Gilbert, responsable du Poste de la MRC de Pierre-De Saurel d'avoir permis le dégagement de deux (2) policiers à plein temps pour patrouiller les plans d'eau, et de remercier les deux (2) capitaines de bateau pour leur implication à la réussite de ce projet.

Également résolu demander au lieutenant Mario Gilbert, d'entreprendre les démarches nécessaires afin que soit ajouté, lors de la prochaine saison estivale, deux (2) autres capitaines de bateau, afin de pouvoir assurer une présence optimale sur les plans d'eau à toutes les fins de semaine, et spécialement au mois d'août.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

No de résolution
ou annotation

17-11-18

ADOPTÉE

CONTRÔLE ANIMALIER SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant que l'entente entre la municipalité et le *Centre Animalier Pierre-De Saurel* vient à échéance le 31 décembre prochain; considérant l'offre de renouvellement du mois octobre 2018; considérant que le *Centre Animalier* poursuit le service de la vente des licences de chiens sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que le *Centre Animalier* recommande fortement la vente de licences pour les chats sur le territoire de la municipalité; considérant que le territoire de notre municipalité est majoritairement agricole et que la tarification proposée concernant les chats n'est pas adaptée à notre milieu.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel renouvelle son entente pour l'année 2019 avec le *Centre Animalier Pierre-De Saurel*, selon un montant forfaitaire de 3.25 \$ per capita en se basant sur les données du décret de population adopté par le Conseil des ministres en décembre de chaque année. Ces données sont la référence pour l'application des lois et des règlements ainsi que pour la gestion des programmes gouvernementaux. Que le *Centre Animalier Pierre-De Saurel* effectue la vente de licences et l'enregistrement des chiens seulement.

Également résolu que tout employé du *Centre Animalier Pierre-De Saurel* soit autorisé à émettre des constats d'infraction en lien avec les réglementations municipales concernant les animaux.

ADOPTÉE

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES RELATIFS À L'AQUEDUC, À LA COLLECTE DES EAUX USÉES ET PLUVIALE SUR LES RUES MILETTE, MARIANNE, RINGUETTE ET BUSSIÈRES

18-11-18

-Décompte n° 4 et réception définitive des travaux d'infrastructures

Considérant le dépôt du quatrième décompte et réception définitive concernant les travaux exécutés en date du 1^{er} septembre 2018, préparé par notre ingénieur, monsieur Luc Brouillette; considérant sa recommandation de paiement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au paiement du décompte n° 4 des travaux réfections de diverses rues, Milette, Marianne, Ringuette et Bussières au montant de 50 489,39 \$ à l'entrepreneur Sintra Inc.

ADOPTÉE

RÈGLEMENT N° 529-2018 CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE POUVOIR ET LE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

-Avis de motion pour présenter le règlement n° 529-2018 concernant la délégation de pouvoir et le contrôle et de suivi budgétaires

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Luc Latraverse afin de présenter à une séance ordinaire de ce Conseil, un règlement n° 529-2018 concernant la délégation de pouvoir et le contrôle et de suivi budgétaires.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

-Dépôt du projet de règlement n° 529-2018 concernant la délégation de pouvoir et le contrôle et de suivi budgétaires

Le conseiller Luc Latraverse dépose un projet de règlement n° 529-2018 concernant la délégation de pouvoir et le contrôle et de suivi budgétaires.

RÈGLEMENT N° 530-2018 MODIFIANT LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX DROITS ACQUIS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009

-Avis de motion règlement n° 530-2018 modifiant les dispositions relatives aux droits acquis du règlement de zonage n° 436-2009

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Guy Lambert afin de présenter à une séance ordinaire de ce Conseil, un règlement n° 531-2018 modifiant les dispositions relatives aux droits acquis du règlement de zonage n° 436-2009.

ACTIVITÉ FÊTE DE LA PÊCHE 2019

20-11-18

Considérant que l'*Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel* souhaite réaliser une activité *Pêche en herbe en collaboration avec le Comité loisirs et la Maison des jeunes*; considérant qu'une demande d'aide pour la tenue de cette activité doit être formulée par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité le formulaire de demande d'aide pour la tenue d'une activité *pêche en herbe* en juin 2019.

ADOPTÉE

DEMANDE D'UN DON OU D'UNE COMMANDITE

Aucune demande de commandite ce mois-ci.

INFORMATIONS DIVERSES

Madame la conseillère Myriam Cournoyer remercie tous les bénévoles, commanditaires et participants pour la fête de l'Halloween tenue le 27 octobre à l'Île-aux-Fantômes. Environ 4 000 personnes ont participé à cette belle fête.

AUTRES AFFAIRES QUESTIONS DU PUBLIC

M^{me} Louise Millette : règlement concernant le bruit, plainte relative au bruit en été provenant des festivals tenus à la Halte des 103 îles.

LEVÉE DE LA SÉANCE

21-11-18

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Luc Latraverse et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 11.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Michel Péloquin, maire

Maxime Dauplaise,
directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je Michel Péloquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »